

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 04 DÉCEMBRE 2025**

Le quatre décembre deux mil vingt-cinq à vingt heures trente, le Conseil Municipal de VOISE, légalement convoqué le vingt-quatre novembre s'est réuni à la mairie sous la présidence de Mme Mylène PICHARD, Maire.

**Étaient présents** : Mme PICHARD Mylène, M. FERREOL André, Mme ARNAUD Sandrine, Mme NAVARRO Solange, M. CLEMENT Thomas, M. DEMANGE Nicolas, M. AVICEAU Thomas, M. PINSAULT Pascal, Mme LECOMTE Josette formant la majorité des membres en exercice.

**Absents** : Mme MICHEL Ana, M. DUMONT Dominique.

**Secrétaire de séance** : M. FERREOL André

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 09 octobre 2025 est approuvé.

### **Travaux :**

Lors des travaux de raccordement de l'antenne relais, une cavité a été découverte rue de Béville qui nécessite à nouveau un rapport d'expertise par le BRGM ; dans cette attente la rue de Béville devra rester barrée jusqu'à la fin des travaux.

Les travaux de la place de l'église ont été réalisés ainsi que la signalisation au sol. Les panneaux de la nouvelle signalisation des rues dont les sens interdits ont été posés. Les arbres vont être plantés, la pelouse sera semée au printemps.

Le village sera limité à 30 kms/heure.

Une demande de devis est en cours afin d'installer des panneaux de signalisation pour le chemin de contournement.

Une demande de devis est en cours pour la démolition du mur aux jardins partagés.

Un système de pilotage à distance va être installé sur les radiateurs de la mairie afin d'effectuer des économies d'énergie, un devis pour l'appareillage des radiateurs de la salle des fêtes est en cours.

### **Règlement des dépenses d'investissement avant le vote du budget**

Le conseil autorise Madame le Maire à régler les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026 dans la limite du quart des crédits inscrits au budget précédent

### **Affaires en cours**

Madame le Maire informe l'assemblée que la signature de la donation des parcelles situées à Voise, et cadastrées B780, B782 et D655 aux lieu-dit le Bois d'Auneau et le Bourg pour la somme d'1 euro symbolique a bien eu lieu.

La micro-entreprise de M. GABILLAT ayant cessé son activité, une nouvelle micro-entreprise

va être recrutée afin d'effectuer l'entretien de la commune, des demandes de devis sont en cours.

Fin de séance à 22 h 45.